

**Construction de 24 logements collectifs – 303 rue de la République  
– 76520 FRANQUEVILLE ST PIERRE**

**IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**MODE DE PASSATION :** procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019.

**LA DECOMPOSITION EN LOTS EST LA SUIVANTE :**

LOT	INTITULE DU LOT
1	INSTALLATION DE CHANTIER – GROS ŒUVRE
2	CHARPENTE BOIS
3	COUVERTURE – ÉTENCHÉITÉ
4	REVÊTEMENTS DE FAÇADES
5	MENUISERIES EXTÉRIEURE PVC BLANC
6	MÉTALLERIE
7	DOUBLAGE – CLOISON – PLAFOND – MENUISERIES INTÉRIEURES
8	SOLS SOUPLES – CARRELAGE – FAÏENCE
9	PEINTURE
10	ASCENSEUR
11	CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE
12	ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES
13	VRD

**MODALITE DE DEVOLUTION DES TRAVAUX :** Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le groupement d'entreprises à mandataire commun et l'entreprise générale ne sont pas autorisés à répondre à la consultation.

Les variantes facultatives ne sont pas autorisées dans le cadre du présent marché et il est prévu des variantes obligatoires.

- ✓ Lot n°5 : Menuiseries extérieures PVC :
  - Volets roulants électriques
- ✓ Lot n°12 : Électricité courants forts et courants faibles :
  - Volets roulants électriques

Ces variantes obligatoires seront conclues sous forme de marchés à bons de commandes sans montant minimum ni maximum, ni quantité minimum mais avec une quantité maximum de 10 volets roulants électriques pour le lot 5.

Par conséquent, la quantité des volets qui sera effectivement commandée sur le lot 5 impactera en conséquence la variante obligatoire du lot 12. C'est-à-dire qu'il sera commandé autant de volets que LOGÉAL IMMOBILIÈRE aura besoin dans la quantité maximum de 10. Ces dispositions sont contractuelles.

- ✓ Lot n°10 : Ascenseur :
  - Habillage cabine constructeur et boutons classiques

**DELAI D'EXECUTION PREVU :** Le délai d'exécution global est fixé à 20 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (2 mois pour la période de préparation et d'installation du chantier et 18 mois y compris congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

Il n'y a pas de tranches ferme(s) ni de tranche conditionnelle(s).

Les demandes de dossier de consultation sont téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/> sous la référence 2023DDP41.

**CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :**

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires
- Voir également article 4.2 du règlement de la consultation.

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 40 points (voir détail des sous-critères à l'article 7.2 du règlement de consultation)
- le prix des prestations 60 points

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre le maître d'ouvrage et les candidats.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 15 JANVIER 2024 – 12H00.**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre – 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Renseignements administratifs : Mme Blandine VALIN – Mail : [b.valin@logeal-immobiliere.fr](mailto:b.valin@logeal-immobiliere.fr)

Renseignements techniques : M. Kévin HIBERT - Mail à [k.hibert@logeal-immobiliere.fr](mailto:k.hibert@logeal-immobiliere.fr)

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Dans le cadre de la présente procédure, nous vous informons que vous pouvez exercer les voies de recours suivantes :

1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.

2°) Soit un référé contractuel, en vertu des articles 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).

3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.